

<b>Séance du 22 avril 2026</b> <b>Délibération n° 22042026-25</b>	
<b>Nombre de membres :</b> - en exercice : 15 - présents : 15 - votants : 15 - absents excusés ayant donné procuration : 0 - absents excusés : 0	L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Montbazens, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MOLIERES, Maire.
<b>Date de convocation :</b> 17 avril 2026 <b>Date d'affichage :</b> 17 avril 2026	<b>Présents :</b> Christophe BEC, Maryline BENAZETH, Michel BOURGUE, Francis CAZARD, Philippe COURTOIS, Francis ESPINASSE, Sophie MARZIN, Jacques MOLIERES, Nathalie RAOUL, Sébastien SEGUR, Fabrice SOUYRI, Christine TEULIER, Martine TOURNIE, Marie VERDIER, Céline VIGUIER.
<b>Objet de la Délibération :</b> <b>Désignation d'un délégué à la Délégation Militaire Départementale (DMD) - Correspondant défense</b>	<b>Secrétaire de séance :</b> Francis ESPINASSE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'à la suite des élections municipales, il appartient au Conseil Municipal de désigner un délégué auprès de la DMD, Délégation Militaire Départementale de l'Aveyron.

L' élu désigné devient l'interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du Département de l'Aveyron sur les questions de défense.

Après vote du Conseil Municipal, est élu délégué communal auprès de la Délégation Militaire Départementale de l'Aveyron :

- Monsieur ESPINASSE Francis

**VOTES :**

Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

Certifié exécutoire,  
Transmis en Préfecture,  
Publié et notifié le 4 mai 2026

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance  
Francis ESPINASSE

Le Maire,  
Jacques MOLIERES

